Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 035-213503600-20260522-DC_2026_112-DE

VITRÉ
Porte de Bretagne
5 Place du Château
35500 VITRE

DC_2026_112

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

CONSEIL MUNICIPAL DU 18/05/2026

Secrétaire de séance : Monsieur Paul LAPAUSE

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 30 Votants (dont 2 pouvoir(s)) : 32	L'an deux mille vingt six, le dix huit mai le Conseil municipal réuni , après convocation légale, Date de convocation : le 11 mai 2026

Etaient présents (voix délibératives) :
Monsieur Pierre LEONARDI,Monsieur Paul LAPAUSE,Madame Christine HEUDE,Monsieur Lionel LE MIGNANT,Madame Alexandra LEMERCIER,Monsieur Fabien LAMIRE,Madame Pauline SEGRETAIN,Monsieur Freddy ANDRIEUX-BIZEUL,Madame Sophie MARQUANT,Monsieur Benoît HOUYERE,Madame Anne BRIDEL,Madame Vanessa ALLAIN,Monsieur Philippe MAIGNAN,Monsieur Bruno LINNE,Monsieur Emmanuel COUVERT,Madame Carine GERMOND,Monsieur Patrick PLANCHET,Madame Justine DEBRIFFE,Madame Esthercadlie CARBON,Madame Maryvonne TRAVERS,Madame Janine BLUM,Madame Roseline KNEZIC,Monsieur Jean-Louis BAHU,Madame Nicole GENIN,Monsieur Pierre DUFEU,Madame Marie-Noëlle MORFOISSE,Monsieur Erwann ROUGIER,Madame Nadège LE FLOCH,Monsieur Jean-Benoît GERBAUD,Monsieur Gilles RENAULT

Ont donné pouvoir:
Monsieur Nicolas GRAVELLIER représenté(e) par Monsieur Fabien LAMIRE ,Madame Jalila GIRAUD représenté(e) par Madame Nadège LE FLOCH

Etai(en)t absent(s) :
Monsieur Pierrick CHOUAN

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de la Ville de Vitré.

Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 035-213503600-20260522-DC_2026_112-DE

VITRÉ
Porte de Bretagne
5 Place du Château
35500 VITRE

DC_2026_112

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

DÉLIBÉRATION

CONSEIL MUNICIPAL DU 18/05/2026

- Modification du tableau des effectifs

L'adjoint au maire expose :

Vu le code général de la fonction publique et notamment les articles L332-8 2°, relatif aux contrats de travail conclus pour répondre à des besoins permanents lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté, dans les conditions prévues par la loi, L332-13, relatif au remplacement temporaire d'un agent, L332-14, relatif à la vacance d'emploi non pourvu par un titulaire et L352-4, relatif aux personnes en situation de handicap ;
Vu le tableau des effectifs de la ville de Vitré ;

Considérant que les créations de postes ne sont pas soumises à l'avis préalable du Comité Social Territorial ;

Considérant que le tableau des effectifs contient des postes vacants, non occupés par des fonctionnaires ou des agents contractuels, qui n'ont pas vocation à être pourvus dans l'avenir et qu'il convient, pour une gestion optimale, de procéder à la suppression de certains postes, sachant, qu'en contrepartie de la suppression de chaque poste, un nouveau poste, en adéquation avec les besoins du service, a été créé ;

Considérant qu'en cas de suppression(s) de poste(s) ou de modification de la durée hebdomadaire du temps de travail (modification supérieure à 10% ou passage d'un temps complet à un temps non complet ou impactant l'affiliation à la CNRACL), la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Social Territorial ;

Considérant qu'une modification de poste (liée à des nécessités des services, évolutions de carrière, variations des temps de travail) nécessite la création d'un nouveau poste puis la suppression de l'ancien poste ;

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la modification du tableau des effectifs de la Ville de Vitré, afin de tenir compte des nécessités de service, selon les modalités présentées ci-après.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de la Ville de Vitré.

Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 035-213503600-20260522-DC_2026_112-DE

VITRÉ
Porte de Bretagne
5 Place du Château
35500 VITRE

DC_2026_112

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

1/ Créations de postes suite à des modifications (évolutions de carrière, ajustement des grades dans le cadre de recrutement...) :

Direction / Service	Création de poste(s)	Nombre de poste(s)	Durée hebdo moyenne/ 35H00	Effet	En contrepartie, il sera proposé au C.S.T la suppression de :	Motifs
Direction éducation et enfance / Éducation restauration	Cadre d'emploi des adjoints techniques et grade d'agent de maîtrise (fonction : cuisinier)	2	35h00	19/05/2026	1 poste d'adjoint technique 35h/35 1 poste du cadre d'emplois des adjoints techniques 35h/35	Ajustement des grades dans le cadre des recrutements
Direction animation dans la ville, service jeunesse	Grade d'animateur (fonction : responsable du service jeunesse)	1	35h00	01/06/2026	1 poste d'adjoint d'animation 35h/35	Ajustement des grades dans le cadre des recrutements
Direction culture et patrimoine / Centre Culturel Jacques Duhamel	Grades de rédacteur et d'adjoint administratif principal 1ère classe (fonction : agent chargé de l'accueil, de la billetterie et de la communication)	1	35h00	01/08/2026	1 poste d'adjoint technique principal 1ère classe 35h/35	Ajustement des grades dans le cadre des recrutements

2/ Suppressions de postes suivants suite à des modifications de postes (évolutions de carrière, ajustement des grades dans le cadre de recrutement...) et après avis des CST du 21 novembre 2025 et du 13 février 2026 :

Date d'effet de la suppression	Direction / service	Suppression de poste(s) suivants :	Durée hebdo moyenne/ 35h00	Motifs de la modification	Observations
01/06/2026	Direction animation dans la ville / Jeunesse	Grade d'adjoint d'animation	35h00	Départ d'un agent (disponibilité)	Création d'un poste du cadre d'emplois des animateurs, 35h/35, au 01/01/2026 par délibération du 15/12/2025
01/06/2026	Direction cadre de vie / Bâtiments éclairage public	Grade d'adjoint technique principal 2ème classe	35h00	Départ d'un agent (retraite) avec diminution du temps de travail suite à évolution des besoins	Création d'un poste du cadre d'emploi des agents de maîtrise et des grades d'adjoints techniques principaux 2ème et 1ère classe, 31h30/35, au 01/10/2025 par délibération du 22/09/2025
01/06/2026	Direction cadre de vie / Bâtiments éclairage public	Cadres d'emplois des adjoints techniques et des agents de maîtrise	35h00	Départ d'un agent (mutation)	Création d'un poste du cadre d'emplois des adjoints techniques et du grade d'agent de maîtrise, 35h/35, au 10/02/2026 par délibération du 09/02/2026
01/06/2026	Direction cadre de vie / Espaces verts nature en ville	Grade d'agent de maîtrise	35h00	Départ d'un agent (retraite)	Création d'un poste du cadre d'emplois des agents de maîtrise et des grades des adjoints techniques principaux 2ème et 1ère classes, 35h/35, au 01/11/25 par délibération du 27/10/2025
01/06/2026	Direction cadre de vie	Grade d'adjoint	35h00	Départ d'un	Création d'un poste du cadre

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de la Ville de Vitré.

Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 035-213503600-20260522-DC_2026_112-DE

VITRÉ
Porte de Bretagne
5 Place du Château
35500 VITRE

DC_2026_112

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

	/ Espaces verts nature en ville	technique principal 1ère classe		agent (retraite)	d'emplois des adjoints techniques, 35h/35, au 01/11/2025 par délibération du 22/09/2025
01/06/2026	Direction cadre de vie / Espaces verts nature en ville	Grade d'adjoint technique principal 1ère classe	35h00	Mobilité interne	Création d'un poste du cadre d'emplois des adjoints techniques, 35h/35, au 10/02/2026 par délibération du 09/02/2026
01/06/2026	Direction culture et patrimoine / Centre culturel Jacques Duhamel	Grade d'attaché	35h00	Départ d'un agent (disponibilité)	Création d'un poste des cadres d'emplois des attachés et des attachés de conservation du patrimoine, 35h/35, au 10/02/2026 par délibération du 09/02/2026
01/06/2026	Direction culture et patrimoine / Patrimoine et musées	Cadre d'emplois de adjoints du patrimoine	35h00	Changement de grade suite à concours	Création d'un poste du cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques, 35h/35, au 01/01/2026 par délibération du 15/12/2025
01/06/2026	Direction éducation et enfance / Education restauration	Cadre d'emploi des adjoints techniques	28h21	Augmentation du temps de travail	Création d'un poste du cadre d'emploi des adjoints techniques, 31h30, au 01/09/2025 par délibération du 07/07/2025
01/06/2026	Direction éducation et enfance / Education restauration	Cadre d'emploi des adjoints techniques	35h00	Départ d'un agent (disponibilité)	Création d'un poste du cadre d'emploi des agents de maîtrise et des grades d'adjoints techniques principaux 2ème et 1ère classe, 31h30, au 01/11/2025 par délibération du 22/09/2025
01/06/2026	Direction éducation et enfance / Education restauration	Cadre d'emploi des techniciens	35h00	Départ d'un agent (disponibilité)	Création d'un poste des cadres d'emploi des agents de maîtrise et des adjoints techniques, 35h/35, au 01/10/2025 par délibération du 22/09/2025
01/06/2026	Direction éducation et enfance / Education restauration	Grade d'adjoint technique principal 2ème classe	35h00	Départ d'un agent (reconversion professionnelle)	Création d'un poste du cadre d'emplois des adjoints techniques, 35h/35, au 08/07/2025 par délibération du 07/07/2025
01/06/2026	Direction éducation et enfance / Education restauration	Cadre d'emplois des agents de maîtrise et grades des adjoints techniques principaux 2ème et 1ère classes	31h30	Mobilité interne	Création d'un poste des cadres d'emplois des agents de maîtrise et des adjoints techniques, 31h30/35, au 01/11/2025 par délibération du 27/10/2025
01/06/2026	Direction générale des services / Affaires générales	Grade rédacteur principal 1ère classe	35h00	Départ d'un agent (retraite)	Création d'un poste du cadre d'emploi des adjoints administratifs, 35h/35, au 10/02/2026 par délibération du 09/02/2026
01/06/2026	Direction générale des services / Cœur de ville en transition	Cadres d'emplois des attachés territoriaux et des rédacteurs	35h00	Besoin suite à recrutement	Création d'un poste d'attaché territorial, 35h/35, au 01/01/2026 par délibération du 15/12/2025

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de la Ville de Vitré.

Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 035-213503600-20260522-DC_2026_112-DE

VITRÉ
Porte de Bretagne
5 Place du Château
35500 VITRE

DC_2026_112

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Ces postes seront pourvus par voie statutaire, ou à défaut par voie contractuelle, en référence aux articles du code général de la fonction publique susmentionnés.

Il est procédé au vote :
Abstention : 0
Nombre de votants : 32
- Nombre de voix pour : 32
- Contre : 0

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, approuvent la question à l'unanimité des votants.

Fait à Vitré,

Le Maire,
Pierre LEONARDI

VILLE DE VITRÉ MAIRIE (Ille-et-Vilaine)

Signé par Pierre LEONARDI
Maire de Vitré
26 mai 2026

VITRÉ Porte de Bretagne

Le Secrétaire de séance
Paul LAPAUSE

VILLE DE VITRÉ MAIRIE (Ille-et-Vilaine)

Signé par Paul LAPAUSE
Adjoint en charge des finances, de la commande publique et des assurances
27 mai 2026

VITRÉ Porte de Bretagne

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de la Ville de Vitré.